

Interpellation sur la mise au concours d'un poste de directeur général de l'environnement

Le 22 juin, le Conseil d'Etat annonçait la mise au concours d'un poste de directeur général de l'environnement.

Le Conseil d'Etat veut ainsi réorganiser les structures administratives de l'environnement et de l'énergie en les plaçant sous la conduite d'un directeur général. Seront donc regroupés sous un même toit le SEVEN, le SESAF, le SESA et le SFFN.

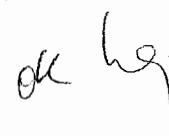
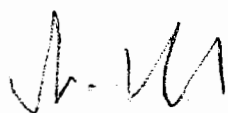
La politique énergétique que doit mener le canton nécessite une bonne collaboration et coordination entre les services mentionnés plus haut et le développement d'une stratégie commune.

Il apparaît que cette réforme ne doit pas conduire à une diminution des ressources tant humaines que financières ni amener à l'engagement d'un haut fonctionnaire, habile manager mais peu compétent dans les domaines pointus et spécifiques dans les domaines de l'énergie, ou de la protection de la nature et de l'environnement.

L'intention affichée du Conseil d'Etat d'unifier ces 4 services en un suscite de nombreuses interrogations qui peuvent se résumer comme suit :

- S'agit-il de renforcer ou au contraire d'affaiblir les ressources mises à disposition pour la politique énergétique cantonale ? Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat dans ce domaine ?
- Cette simplification administrative sera-t-elle couplée avec un renforcement des ressources tant humaines que financières des différents secteurs concernés ? Pourquoi et combien ?
- Quel est le profil souhaité du futur directeur général ? Un top manager, un ingénieur ou un spécialiste de la protection de l'environnement ?
- De quelles compétences décisionnelles le directeur général disposera-t-il ? Devra-t-il mettre en œuvre les choix stratégiques et politiques du Conseil d'Etat ou lui appartiendra-t-il d'arbitrer ou prioriser les mesures à prendre ?
- Enfin, qu'advient-il des chefs de service actuels. Qu'en sera-t-il notamment de leur pouvoir décisionnel et de leurs compétences en tant qu'autorité d'engagement ?

Pour le groupe des Verts
Anne Baehler Bech
28 juin 2011



SOUSHAITE DEVELOPPER